

# BORDEREAU

Office de la marque de qualité Terravin  
Case postale 1215, 1001 Lausanne  
tél. 058 796 33 67  
ourriel : info@terravin.swiss



## MARQUE ESCARGOT ©

\* obligation de remplir la rubrique.

### 1. DONNÉES DU PRODUCTEUR

Nom/Société* :	Prénom/Contact* :
Rue* :	NP et Lieu* :
Courriel* :	
Courriel du vinificateur (pour réception du résultat) :	
N° de cuve* :	Contenance de la cuve (l.) * :
Date de mise en bouteilles* :	Prévue le Effectuée le
Nb. de bouteilles ME commandées*:	
Appellation (AOC)* :	VAUD AOC
Lieu de production* :	Millésime* :
Nom de fantaisie	Escargot
Cépage(s) * :	

### 2. TYPE DE VIN\* & ANALYSE: (veuillez cocher)

Escargot rouge  Escargot or  Escargot rose

ANALYSE (sucres résiduels) :

g/l.

### 3. TYPE DE DÉGUSTATION\*: (veuillez cocher)

Type		Nb. bouteilles	Prix (CHF)
<input type="radio"/> <b>A</b>	Octroi (vin en cuve) dégustation avec certification	<b>3</b>	100.-
<i>ATTENTION ! Présentez 2 bouteilles avec le bordereau au plus tard 3 mois après l'octroi !</i>			
<input type="radio"/> <b>B</b>	Contrôle (mise en bouteilles effectuée) confirmation de la certification [Date de la 1 <sup>ère</sup> dégustation :*]	<b>2</b>	Gratuit

### 4. LIVRAISON DES BOUTEILLES

Un seul vin par bordereau, à joindre obligatoirement et dûment rempli avec les bouteilles livrées exclusivement en carton (3 bouteilles pour le type A et 2 bouteilles pour le type B).

Le carton est à livrer à : CENTRE DE LOGISTIQUE TERRAVIN, Ch. de Grasse 1, 1110 MORGES [code E1963]  
(Cf agenda sur le site FVV, Espace Escargot)

**Important : Tout échantillon présenté doit être étiqueté et présenté les informations usuelles : producteur, millésime, no de cuve et mention Escargot Rouge, Escargot Or et Escargot Rose**

7. Date\* :

Signature\* :

- Dès la certification obtenue pour ce vin, la commande de matériel (bouteilles ME 75 cl. et les capsules de surbouchage) peut être commandé auprès des fournisseurs de la marque.
- Une copie du présent bordereau est transmise à la marque Escargot et à ses fournisseurs.